

Le diplôme des sciences était aussi littéraire que scientifique dans son programme, mais il pouvait, nous devons l'avouer, ne couronner que les seuls succès dans les sciences.

La participation des Facultés des lettres dans les jurys d'admission était trop restreinte, et l'unique boule noire qui témoignait parfois de leur juste et sévère désapprobation, était impuissante auprès des trois suffrages que les candidats avaient le droit de nous demander dans l'ordre des sciences.

Des titres honorifiques, trop facilement concédés à quelques étudiants peu consciencieux, n'étaient pas le plus grave inconvénient de cette indulgence réglementaire.

La vigilance des Recteurs signalait de plus affligeants abus dans l'affaiblissement dont étaient menacées les études littéraires de nos collèges. La jeunesse des écoles, toujours ingénieuse à diminuer ses labours, se croyait autorisée à mesurer l'importance des connaissances littéraires par l'influence qu'on leur accordait dans la délivrance des diplômes; et c'était une illusion que d'espérer, de la seule raison de jeunes étudiants, qu'ils se montreraient plus sévères envers eux-mêmes que ne pouvaient l'être leurs propres juges.

Ramener à l'étude des lettres les jeunes élèves des sections scientifiques des écoles, en rehaussant l'éclat littéraire de leurs diplômes, tel est le but des sages réformes dont j'ai à vous entretenir, et telle est la tâche confiée par le nouveau règlement aux Facultés des lettres.

Ces Facultés exerceront, à l'avenir, dans les délibérations des jurys d'admission, une influence presque égale à celle des Facultés des sciences; et, en même temps qu'elles se trouveront heureuses de pouvoir signaler les succès littéraires par trois boules blanches, elles seront investies du droit redoutable d'exclure les candidats par trois boules noires, quels que soient d'ailleurs leurs succès dans les sciences.